



# Master Ingénierie et management des organisations

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Ingénierie et management des organisations. 2011, Université d'Orléans. hceres-02028980

**HAL Id: hceres-02028980**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028980>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : ORLEANS-TOURS

Etablissement : Université d'Orléans

Demande n° S3MA120000279

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Ingénierie et management des organisations

## Présentation de la mention

La mention « Ingénierie et management des organisations » (IMO) résulte d'une réorganisation des mentions de master au sein de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) telle qu'elle avait été impulsée par la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES) lors du contrat 2008-2011.

La réorganisation proposée ici consiste à ne conserver que les trois spécialités généralistes dans le domaine du management, tout en entretenant une certaine affinité avec les sciences dites « dures ». Cette affinité se manifeste soit au niveau de la population des étudiants, soit au niveau des savoirs enseignés.

La mention est à finalité professionnelle et comporte trois spécialités :

« Systèmes d'information et management de l'entreprise » (SIME) comportant les deux années de master. Elle se décline en deux parcours au niveau des semestres 3 et 4, « Systèmes d'information et pilotage de l'entreprise » (SIPE) et, « Stratégie, veille d'entreprise et technologies de l'information et de la communication » (SVETIC). Des discussions sont en cours avec l'Ecole supérieure de commerce de Tours - Poitiers (ESCEM), qui possède des compétences dans le même domaine (programme ATELIS), pour ouvrir ce parcours en apprentissage dans le cadre d'un partenariat.

« Management des entreprises de l'agro-alimentaire, de la santé et du bien-être » (ME-2ASBE) qui, dans cette mention, ne comporte que le M2. La première année de master est effectuée à l'UFR de Sciences.

« Administration des entreprises » (AE) qui ne comprend que le M2 et qui correspond au diplôme fondateur des IAE, le DESS CAAE (Certificat d'aptitude à l'administration des entreprises).

Une spécialité « Recherche en sciences de gestion » complète enfin le projet, dans le cadre du regroupement des laboratoires de recherche en gestion (LOG et CERMAT) et la création du PRES, les deux universités Orléans - Tours ont en effet jugé utile de créer un master « Recherche en sciences de Gestion », et qui pourrait, à terme, inclure Poitiers.

## Indicateurs

Effectifs constatés	130
Effectifs attendus	150
Taux de réussite	90 - 100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

Sauf à indiquer 100 %, les taux de réponse ne sont pas communiqués. On notera par ailleurs que les effectifs intègrent des effectifs de M1 pour une des spécialités, mais pas pour les autres, celles-ci ne comportant qu'un M2.



La remarque concernant les taux de réponses ne rend cependant pas justice du travail très important de restitution dans le dossier, qu'il s'agisse des analyses de la satisfaction des étudiants, de leur devenir, du temps de recherche d'emploi, etc. Les chiffres en ces domaines sont bons et, par maints égards, le dossier est exemplaire dans les enseignements qu'il en tire.

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La réorganisation de cette mention résulte d'un travail approfondi de réflexion issu de la volonté de tirer des enseignements de la situation précédente et des points d'amélioration possibles. Elle montre une réflexion intense des équipes quant au positionnement le plus pertinent, tant vis-à-vis de l'offre de l'établissement qu'au regard du contexte local et régional.

Les relations étroites nouées avec Poly'Tech Orléans, et plus généralement le positionnement d'une mention ouverte, destinée prioritairement à former des publics non gestionnaires, constitue un choix compréhensible et judicieux dans le contexte. Cette logique de la double compétence issue des anciens diplômés CAAE justifie la présence d'un seul M2 dans cette spécialité.

Le positionnement finalement retenu, qui mêle ingénierie et management, est susceptible de conférer un caractère réellement original à la mention. Le souci général de développer des partenariats, dans le cadre des formations professionnelles ou au niveau de la recherche, s'avère donc pertinent.

Le dossier, bien référencé et complet, montre une grande maturité dans l'argumentation de la conception de l'offre. Les choix effectués sont expliqués et assumés.

- Points forts :

- Une réelle réflexion quant aux évolutions nécessaires de la mention.
- Une volonté de tirer profit au maximum des opportunités liées au contexte local et un choix de positionnement « partenarial » avec les écoles d'ingénieurs judicieux.
- Un dossier solide, bien argumenté et référencé.

- Points faibles :

- Un risque de chevauchement entre certaines spécialités, dont certaines pourraient être plutôt des parcours.
- Une politique de développement international peu ambitieuse.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

La concrétisation du projet, après plusieurs années de restructurations, devrait justifier un suivi attentif des résultats au regard des prévisions, et ce d'autant plus que la mention repose largement sur une logique partenariale qui appelle des pilotages étroits.

S'adressant à des publics non gestionnaires, certaines spécialités entretiennent des proximités fortes : ME-2ASBE et AE. Pour une meilleure visibilité, il semblerait cependant judicieux de faciliter les éventuelles réorientations, favoriser les synergies et mutualisations en regroupant par exemple ces deux spécialités en une seule, structurée autour de parcours.

Un effort vers l'ouverture internationale devrait aussi être entrepris.

# Appréciation par spécialité

## Systemes d'information et management de l'entreprise (SIME)

- Présentation de la spécialité :

La spécialité (SIME) se positionne dans le champ du management des systèmes d'information. Elle entend former des étudiants de haut niveau dans ces champs de compétences.

Cette spécialité se décline en deux parcours : « Systèmes d'information et pilotage de l'entreprise » (SIPE), tournée vers l'interne de l'organisation ; « Stratégie, veille d'entreprise et technologies de l'information et de la communication » (SVETIC), davantage orientée vers l'externe.

Le programme des deux premiers semestres est commun aux deux parcours. La deuxième année de cette spécialité se sépare en deux parcours qui conservent néanmoins plusieurs enseignements communs.

L'ouverture d'une modalité en alternance est à l'étude avec l'ESCEM.

La spécialité présente comme débouchés potentiels toutes les fonctions ayant trait aux systèmes d'informations, qu'il s'agisse d'entreprises petites et grandes, ou encore des cabinets de conseil opérant dans ce champ de spécialité.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	40
Effectifs attendus	50
Taux de réussite	80 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Le dossier fait état de données précises quant au devenir des diplômés, lequel apparaît très satisfaisant. En particulier, le salaire moyen d'embauche montre que les étudiants ayant suivi cette spécialité n'éprouvent pas de difficultés à obtenir un statut de cadre.

Les contenus pédagogiques sont bien calibrés au regard des objectifs assignés. La formation à la recherche par groupes d'étudiants constitue une réelle préoccupation et l'adossement à la recherche est solide. Il résulte donc du dossier une bonne maîtrise des problématiques associées à la spécialité, par ailleurs animée de manière robuste au plan organisationnel.

En revanche, des axes spécifiques et originaux de recherche ne sont pas affichés ; cela permettrait pourtant d'ancrer davantage l'originalité de la formation, et ce alors même que le management des systèmes d'informations est par définition un champ en évolution rapide.

- Points forts :

- La qualité du dossier présenté.
- L'articulation entre la recherche et la formation, affichée comme étant prioritaire.
- L'excellente insertion des étudiants.

- Points faibles :

- Les débouchés, très vastes, et donc finalement pas aisément lisibles.
- Le manque de clarté dans les objectifs scientifiques, alors que le champ couvert par la spécialité est en évolution rapide.
- L'absence de politique internationale.



## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Cette spécialité étant solide, l'essentiel des recommandations porte sur la nécessité de penser son évolution sur la longue durée d'une manière originale. Pour cela, un approfondissement du travail de clarification des objectifs scientifiques et des débouchés visés serait bienvenu.

Une politique partenariale à l'international, gouvernée par des considérations scientifiques, serait d'autant plus pertinente qu'elle serait cohérente avec le projet même de cette spécialité.

### Management des entreprises de l'agro-alimentaire, de la santé et du bien-être (ME-2ASBE)

- Présentation de la spécialité :

La spécialité ME-2ASBE est commune aux deux mentions « Biologie, santé » et « Ingénierie et management des organisations ». Elle s'adresse à des étudiants ayant une formation initiale d'ordre scientifique dans les domaines suivants : biotechnologie, biologie, physiologie, génétique, biochimie, chimie, et plus généralement dans les domaines liés aux sciences du vivant.

Elle a pour objectif d'acquérir une compétence complémentaire en management pour faciliter l'insertion professionnelle et/ou le déroulement ultérieur de carrière ; elle permet aux diplômés de postuler à des postes nécessitant à la fois une expertise dans un domaine particulier et une connaissance générale des outils de gestion.

Les débouchés concernent en majorité les secteurs d'activité où la R&D (recherche et développement) et/ou la production mobilisent directement des technologies liées à la biologie : agro-alimentaire, pharmacie, cosmétique, production végétale et animale, bio-médical, bio-technologies.

La formation est structurée autour d'enseignements fondamentaux et d'enseignements de spécialisation.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (M1/M2)	16/20*
Effectifs attendus (M1/M2)	20/25
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

\* En moyenne sur les trois dernières années.

- Appréciation :

Une formation solide, novatrice par bien des aspects et bien positionnée.

Les objectifs sont clairement présentés, et sont très intéressants car assez rares en sciences biologiques. La volonté d'appuyer les aspects professionnalisants de cette formation sur la recherche via l'organisation d'un séminaire annuel est positive et source de valeur ajoutée. L'adossement à la recherche au Centre de biophysique moléculaire (unité propre de recherche-UPR CNRS 4301) pour les enseignements de M1, et au Laboratoire orléanais de gestion (LOG) pour les enseignements de M2, est satisfaisant.



En revanche, l'articulation avec la spécialité « Administration des entreprises » de la mention « Ingénierie et management des organisations » est davantage affirmée que réellement démontrée : les deux spécialités se donnent en effet une vocation identique de former au management des étudiants disposant d'une spécialisation antérieure dans d'autres domaines.

Enfin, le sigle qui définit la spécialité (ME-2ASBE) est abscons. On s'interroge donc quant au caractère pertinent d'y recourir, dans le dossier, mais aussi probablement au quotidien, avec une telle constance.

- Points forts :
  - Une spécialité aux objectifs clairs et assumés d'un point de vue professionnel.
  - L'articulation entre la recherche et la formation, priorité de la direction de la spécialité.
  - Le double adossement en termes de laboratoires de la spécialité, constituant une source potentielle de richesse.
  
- Points faibles :
  - L'absence de cursus en alternance.
  - L'absence d'un positionnement clair au regard de la spécialité « Administration des entreprises ».
  - Les partenariats internationaux qui ne semblent pas retenir une réelle attention.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Cette formation est solide et le double adossement recherche est un réel plus. Au quotidien, de telles logiques de pluri-adossements ne sont cependant jamais aisées à gérer en termes de coordination, et il faudrait donc maintenir une forte vigilance sur ce point.

Le développement d'une formation en alternance devrait logiquement être cohérent avec les objectifs de la spécialité et les publics qu'elle accueille. Ceci présenterait également l'intérêt d'augmenter l'expérience professionnelle des étudiants, alors même que ceux-ci n'ont pas été formés préalablement à leur entrée dans la spécialité au management.

Enfin, cette spécialité entretient une forte proximité d'objectifs avec la spécialité « Administration des entreprises ». La création d'une spécialité unique, regroupant deux parcours, pourrait donc constituer un choix judicieux pour une meilleure lisibilité.

### Administration des entreprises (AE)

- Présentation de la spécialité :

L'« Administration des entreprises » est la spécialité historique des IAE destinée à former, en un an, des publics n'ayant pas suivi préalablement de cursus de gestion. Cette formation est donc généraliste par essence, abordant tous les domaines du management.

Cette spécialité présente la particularité d'être très ouverte aux étudiants en formation continue, ceux-ci représentant autour de 50 % de l'effectif de la promotion. Sur ce point, le dossier précise qu'elle est vue comme un levier de réinsertion professionnelle (elle est soutenue par le Pôle Emploi et l'APEC), de reconversion professionnelle et/ou de promotion interne (partenariats avec Hitachi, EDF-GDF, Alcatel...).

En cohérence avec le point précédent, les enseignements se tiennent tous les soirs de 17h à 21h ainsi que le samedi matin, afin de permettre la compatibilité entre vie professionnelle et reprise d'études. Une procédure de tutorat est aussi mise en place pour les étudiants en formation continue.



Enfin, cette spécialité accueille un public d'une vingtaine d'étudiants dans le cadre d'un partenariat avec Polytech'Orléans. Un partenariat identique est envisagé avec la Faculté des lettres.

● Indicateurs :

Effectifs constatés	70*
Effectifs attendus	70
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

\* Données 2009-2010 du M2 AE, incluant les effectifs de Polytech'Orléans.

● Appréciation :

Cette spécialité, traditionnelle dans le cadre des IAE, apparaît ici solide et bien pensée, ce dont témoignent les effectifs. Le développement de logiques partenariales est une originalité et un point fort. Elle répond à des besoins réels et le partenariat avec Poly' Tech Orléans est très judicieux.

L'effort fait pour adapter les horaires et modalités de la formation aux publics accueillis dans le cadre du régime de la formation continue est à saluer (cours du soir et le samedi matin).

La spécialité est, par maints égards, proche de la spécialité ME-2ASBE et il conviendrait donc, pour une bonne lisibilité, de clarifier les critères qui conduisent à l'orientation des étudiants vers l'une ou l'autre de ces spécialités.

Les effectifs sont déjà de 70 étudiants et un dédoublement des groupes n'est envisagé qu'en cas de partenariat avec la Faculté des lettres. On se demande cependant s'il n'y a pas dès à présent un effectif trop important pour être réellement cohérent avec l'interactivité des enseignements, présenté comme un point fort de la formation.

Enfin, l'adossement de la spécialité à la recherche pourrait être plus prononcé encore, s'appuyant sur les caractéristiques spécifiques des étudiants en formation continue (expérience professionnelle notamment) pour les sensibiliser davantage à l'intérêt pragmatique des travaux de recherche.

● Points forts :

- La dynamique partenariale et l'attractivité de la formation.
- Les modalités organisationnelles (cours du soir) adaptées sans impact sur le taux de réussite (100 %).
- Un objectif prioritaire de professionnalisation qui semble atteint.

● Points faibles :

- L'adossement à la recherche ne paraît pas prioritaire.
- L'absence de réflexions sur les éventuels partenariats à l'international de la formation.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Le positionnement au regard des autres spécialités de la mention mériterait une plus grande attention.

De même, si la formation a démontré sa capacité d'attraction, son évolution, notamment en termes d'adossement scientifique ou de développement international, mériterait d'être davantage pensée.



## Recherche en sciences de gestion

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Recherche en sciences de gestion » a pour objectif de former de futurs enseignants-chercheurs en sciences de gestion ainsi que des cadres et consultants. Elle vise à montrer l'intérêt de faire de la recherche sur les deux axes structurants du laboratoire de recherche dans sa composante tourangelle (attentes et responsabilités d'une part, dynamiques organisationnelles d'autre part).

La spécialité est co-habilitée avec l'Université François-Rabelais de Tours (en coordination avec l'Université de Poitiers) et est rattachée à un nouveau laboratoire fusionnant les laboratoires de l'IAE de Tours et de l'IAE d'Orléans.

Les étudiants doivent suivre un ensemble d'enseignements fondamentaux et choisir un enseignement thématique parmi les deux proposés (attentes et responsabilité ; dynamiques organisationnelles), ainsi qu'un enseignement disciplinaire parmi les six proposés (marketing des services ; management public ; management des PME et entrepreneuriat ; audit et contrôle des entreprises internationales ; management de la qualité et des projets).

La spécialité est proposée en formation initiale et en formation continue. Elle a un projet de formation en apprentissage.

- Indicateurs :

Année 2008-2009

Effectifs constatés	15
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	40 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	100 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La mutualisation des compétences de deux laboratoires se justifie pleinement : elle permet de proposer un programme solide, d'espérer dépasser la taille critique, et de partager des ressources et compétences.

- Points forts :

- L'intérêt de la construction d'un programme conjoint.
- L'ancrage dans les spécialités des laboratoires associés.
- Le partenariat avec l'Ecole supérieure de commerce de Tours - Poitiers (ESCEM) - pour renforcer les candidatures -.

- Points faibles :

- La faible articulation M1-M2.
- L'absence d'initiation aux métiers du conseil.
- Le faible taux de réussite.
- Une trop forte concentration de l'enseignement sur un enseignant-chercheur (qui intervient dans 5 enseignements du programme).

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B





## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de :

- Prévoir une initiation aux métiers du conseil.
- Eviter qu'une partie significative de la formation ne repose que sur un enseignant-chercheur.
- Evaluer la faisabilité du projet de développement de l'apprentissage (missions envisageables et entreprises possibles).